

ici,
il était une fois...

Visé
ville de



Une commune, c'est quoi ?

Chaque mois une petite explication sur la constitution et le fonctionnement d'une commune (7).

Le pacte de majorité

C'est un élément essentiel de la vie communale. Les groupes politiques du conseil communal vont s'associer pour constituer l'exécutif communal que l'on appelle le collège communal.

Le principe de majorité est essentiel en démocratie et c'est ce qui nous différencie d'une dictature. Les régimes forts ne tiennent pas compte de la majorité puisqu'ils estiment détenir la vérité. En démocratie, il faut représenter la moitié des personnes qui ont voté. Et quand on représente la moitié, on peut plus aisément voter les points de son programme.

Rappelons les chiffres électoraux à Visé : 7 MR, 7 PS, 4 Ensemble, 3 Oui Visé, 2 Visions Demain et 2 PTB.

La majorité, c'est 13 élus sur 25 conseillers au total.

Différentes formules étaient possibles à Visé. Les discussions ont rassemblé les 7 MR et les 7 PS, soit 14 conseillers sur 25.

Ils ont donc signé un pacte de majorité pour se répartir les fonctions au sein de l'exécutif communal. Le bourgmestre était alors une personne désignée par la loi, mais les échevins et le président du CPAS relevaient d'un choix parmi les conseillers de la majorité.

Un Conseil Communal des Enfants bien occupé !



Une belle action citoyenne : Opération « Nettoyage de printemps » !

Ce samedi 7 mai, une petite équipe de nos jeunes Conseillers Communaux s'est rassemblée au départ de Lanaye pour effectuer le nettoyage des

abords du RaVel qui longe la Meuse !

Encadré par des membres du Service Environnement de la Ville de Visé, ils ont inspecté et ramassé les nombreux déchets disséminés sur les 3 km et demi de parcours



entre Lanaye et Lixhe.

Même si, au premier regard, le chemin et les abords semblaient plutôt propres, les jeunes Conseillers, motivés et déterminés à ne rien laisser passer, ont ainsi débarrassé la rive gauche de la Meuse des canettes, bouteilles et films plastiques, déchets divers rassemblés en petit « dépôt clandestins » ... mais surtout d'une quantité impressionnante de mégots de cigarettes ! Durant trois heures, ils ont accompli un acte citoyen qui contribue à les rendre responsables et acteurs de la préservation de l'environnement, prouvant ainsi leur grand intérêt pour la nature qui les entoure.

Encore Bravo et merci pour leur participation à cette campagne de nettoyage qui s'intègre dans le vaste programme de la Région Wallonne « Be Wapp ; pour une Wallonie Plus Propre » !

Grand Rassemblement des Conseils Communaux d'Enfants de Wallonie !

En avril dernier, une délégation de jeunes Conseillers du CCE de Visé a participé à la journée de rassemblement des Conseils Communaux d'enfants organisé par le Creccide (Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie).

Cette année, c'est le Centre Culturel de Welkenraedt qui a accueilli l'événement !

Nos jeunes Conseillers ont pu échanger avec d'autres CCE et participer à quelques ateliers didactiques et ludiques autour des « Droits de l'Enfants » !

La convention met en avant quatre principes fondamentaux concernant les enfants : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant.*

Les enfants ont surtout découvert et travaillé sur le droit à l'information et à la libre expression. A travers un atelier d'écriture de « Slam » et également au travers d'un atelier d'impro, la force des mots et le pouvoir de la « manifestation » comme mode d'expression ont fait l'objet d'activités riches en amusement mais aussi en apprentissage !

*Vu sur: <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>



Festivités pour les 64 ans de jumelage à Aiguillon

Cette année, les festivités pour les 64 ans de jumelage entre Visé et Aiguillon se dérouleront à Aiguillon. Possibilité de s'y rendre au départ de Visé en car pour le prix de 75€. Le départ depuis Visé est programmé le mercredi à 23h30. Le retour depuis Aiguillon est prévu le lundi 11 juillet à 9h00. Inscription obligatoire via le formulaire en ligne sur www.vise.be pour le 15 juin 2022 au tard. Le formulaire papier est disponible au guichet du service Culture et de la Maison du Tourisme.

Programme

Jeudi 7 juillet (accueil)

- 16h30 : Accueil de la délégation Visétoise en fanfare, place du 14 juillet avec « Lous Astious ». Accueil des hôtes et distribution des enveloppes
- 17h00 : Arrivée de la liaison sportive entre Visé et Aiguillon à vélo
- 17h30 : « Pot » d'accueil, place du 14 juillet
- 19h30 : Ouverture des marchés nocturnes
- 21h00 : Concert « Dany et les Goliaths » (Groupe Visétois)

Vendredi 8 juillet (journée culturelle)

- 9h00 : Départ d'Aiguillon direction Agen
- 10h00 : Arrivée à Agen et découverte de la ville
- 11h00 : Premier groupe : Visite du musée des beaux-arts de Agen (Sur réservation, nb max. 25 personnes)
- 12h00 : Repas sur Agen
- 13h00 : Second groupe - Visite du musée (Si plus de 25 personnes sinon retour à Aiguillon, plus tôt)
- 17h00 : Retour Aiguillon

Samedi 9 juillet (journée sport)

- Le matin (rendez-vous Plage d'Aiguillon)
- 8h00 : Petit-déjeuner Gascon sponsorisé par Intermarché
- 9h00 : Descente de la plage en canoë-kayak jusqu'à Monheurt, retour prévu vers 12h00-12h30.
- En parallèle, organisation d'une randonnée pédestre (Plage/Pech de Berre) et cycliste
- 11h00 : organisation d'un match de Beach Rugby entre les 2 clubs de rugby.
- 13h00 : Repas grillade à la plage avec animations Batucada

- 14h00 : Rencontres sportives Stade Louis JAMET
- À 18h30 : Rendez-vous pour les sportifs, au Stade Louis Jamet / Echange de fanion / bandas
- 20h00 : Repas / Spectacle avec le chanteur Vicente (Perpignan)
- 22h00 : Feu d'artifice sur le Stade L. Jamet

Après le feu d'artifice : Bal avec Disco Jamaïka

Dimanche 10 juillet

- 10h00 : Messe du Jumelage
 - 11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts
 - 12h00 : Stade L. Jamet - Renouveau du Serment du Jumelage et intronisations dans la Confrérie de l'Oie
 - 12h30 : Repas midi (sur réservation)
- Visite en libre-service :
- Visite exposition CAM avec l'Association de la Basse Meuse
 - Visite musée Raoul Dastrac « Les Gaulois en Lot-et-Garonne »

De Visé à Aiguillon par la campagne

Si le jumelage Visé-Aiguillon existe depuis 1958, c'est depuis 1988 que les deux villes se relient par un long ruban de petites routes à l'occasion des festivités générales du jumelage.

A plusieurs reprises, ce fut une course-relais, par tranches de 10 kilomètres, comme en 1988, 1989, 1993 ou 2000. Depuis 2005, c'est un périple total à vélo, comme en 2010, 2013 et 2015. La constante, c'est l'utilisation des petites routes de Wallonie et surtout de France pour arriver à notre objectif de la confluence du Lot et de la Garonne. Une autre manière de découvrir la France. Du 30 juin au 7 juillet, soit en huit étapes, plusieurs cyclistes visétois et aiguiillonais se lanceront dans l'aventure 2022.

Le programme est le suivant :

- Étape 1 : Visé - Bouillon (136 km à travers notre Wallonie)
- Étape 2 : Bouillon - Fère-Champenoise (172 km à travers les Ardennes et la Marne)
- Étape 3 : Fère-Champenoise - Rogny-les-sept-Ecluses (157 km à travers l'Aube et l'Yonne)
- Étape 4 : Rogny - La Charité-sur-Loire (85 km à travers le Loiret et le Cher le long de la Loire)
- Étape 5 : La Charité - Châteaumeillant (104 km à travers la Nièvre et le Cher)
- Étape 6 : Châteaumeillant - Pierre-Buffière (153 km à travers la Creuse et la Haute-Vienne)
- Étape 7 : Pierre-Buffière - Domme (150 km vers la Dordogne)
- Étape 8 : Domme - Aiguillon (100 km pour l'objectif final de la ville jumelle)

Il n'est pas nécessaire d'être cycliste pour partager la route buissonnière qui sillonne la France. De nombreuses personnes accompagnent la caravane en simples touristes. L'itinéraire complet est disponible au secrétariat communal (tél. 04/374 84 31).



Enseignement – Ecole Communale de Lanaye

Depuis le mois de septembre, notre école s'est lancée dans un tout nouveau projet : « Immersion nature – Classes du dehors ».

C'est ainsi que, chaque semaine, une sortie est organisée. Elle se déroule dans l'environnement proche des enfants (village, bois, jardin communautaire, ...).

Nous collaborons avec 2 organismes :

1) Le centre Régional d'Initiation à l'Environnement de Spa (CRIE).

Avec l'aide du CRIE de Spa, nous adaptons les thèmes et matières abordés en classe afin de les reproduire sur le terrain. Après la construction, en début d'année, de notre coin de rassemblement nous avons abordé différentes notions que voici :

- Les formes géométriques,
- Les adjectifs,
- Historique et tour du monde sur le carnaval,
- Activités de lecture,
- A la découverte des 5 sens,
- L'hibernation,
- Le calendrier,
- Le soleil,
- Les rimes,
- Création d'une horloge,
- Travail sur les nombres et les grandeurs,
- Observation des insectes.

2) L'ASBL « Les Z'amis de Zoé » qui s'occupe d'un jardin communautaire grâce à de nombreux bénévoles passionnés par la nature. Le jardin est situé juste derrière l'école.

Après avoir découvert les lieux, plusieurs activités nous ont été proposées.

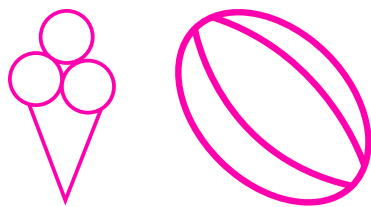
- Soins et nourriture des animaux,
- Réalisation de semis,
- Découverte de la mare,
- Observation des ruches,
- Promenade au fil de l'eau sur les traces des castors,
- Création d'un abri pour hérisson et de nichoirs,
- Permaculture,
- Description des oiseaux.

Le reste du temps nous préparons et organisons les activités du dehors pour les enfants.

Voici plusieurs mois que nous menons ce projet à bien et nous pouvons déjà en retirer de nombreux bénéfices (pédagogie différenciée, collaboration entre les enfants, reconnexion à la nature, autonomie, ...).

Les enfants sont épanouis au contact de la nature et se réjouissent de leur sortie chaque semaine.

Pour plus d'informations vous pouvez nous suivre sur Facebook (Ecole communale de Lanaye) ou nous joindre par téléphone ou par mail. 04/379.81.65 ou ecolelanaye@hotmail.com.



Plaines de vacances

L'été approche doucement et ses activités tout autant. Vous voulez occuper vos enfants différemment ? Pensez aux « **Plaines de vacances** », celles-ci se déroulent sur :

- **Cheratte-Haut** dans les locaux de l'EDD, rue de l'église, 40 à 4602 Cheratte
- **Cheratte-Bas** dans le hall omnisports de de Visé, rue de Visé 115 à 4602 Cheratte
- Une petite nouveauté cette année : une semaine à **Lixhe**, dans les locaux de l'école communale de Lixhe, rue de Lixhe, 1 à 4600 Lixhe

Le petit plus ? Les plaines de vacances ce sont des lieux d'accueils décentralisés qui proposent une variété d'activités telles que :

- Des jeux de connaissance
- Du sport
- Du bricolage
- Des ateliers culinaires
- Des grands jeux
- Découverte de la nature
- ...

De quoi contenter tous les enfants !

Pour les aspects pratiques :

Les horaires sont de 8h30 à 16h.

Une garderie est possible à la demande.

Vous aurez la possibilité de réserver en ligne sur le www.visestages.be à partir du 8 juin 9h.



Sportifun

L'année scolaire touche à sa fin et les activités sportives extrascolaires « **SPORTIFUN** » également, mais la saison prochaine est déjà en préparation avec de nouvelles idées et de nouvelles pratiques sportives !

« Sportifun » a permis à chaque élève, quel que soit ses capacités ou son niveau de performance, de s'épanouir en toute sécurité, à son rythme et dans le respect mutuel de chacun.

Son impact positif sur les résultats scolaires et l'amélioration de la confiance en soi en a également fait une des raisons de son succès auprès de nos jeunes et de leurs parents.

Nous vous attendons encore plus nombreux, dès octobre prochain !

Nous rappelons que nous avons été présents dans **toutes** les écoles primaires de l'entité de Visé, avec un taux de pénétration par école, aux alentours des 35% comme nous aimons à le dire : « Le sport n'a pas de réseau ».

Mais « Sportifun » c'est également l'organisation, durant les vacances scolaires, de **stages sportifs** et de journées sportives spécifiques et hors du commun.

Après la réussite des stages de l'année dernière et du « VTT Aventure » de Pâques, voici nos nouvelles propositions pour les grandes vacances :

- Stage VTT aventure ados (12 ans et +) ;
- Stage VTT aventure juniors (9 ans et +) ;
- Stage « 5 raquettes » (10 ans et +) ;
- Ado aventure (10 ans et +) ;
- Le fameux « Boot Camp Survie » (14 ans et +) : idéal pour développer les capacités d'autonomie et d'entraide de nos ados, **en toute sécurité** ;
- Stage glisse (10 ans et +) ;
- Sport & nature juniors (6 à 9 ans) ;

Un petit dernier (et une petite surprise) encore en finalisation de préparation... (12 ans et +).

L'entièreté de l'offre de stage sera disponible mi-mai et les inscriptions débuteront le 08 juin dès 09h du matin.

Pour toutes infos complémentaires, veuillez consulter notre site www.visestages.be

Alors, bons examens à toutes et tous, agréables vacances et à très bientôt et... vive « Sportifun ».



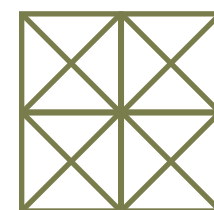
Balade familiale dans la Julienne le mercredi 8 juin 2022

Dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), l'asbl Education Environnement organise à l'initiative du Service Environnement de la Ville de Visé, une balade familiale aux étangs de la Julienne le mercredi 8 juin 2022 à 14h.

Le lieu de rendez-vous est fixé au parking des étangs de la Julienne.

Cette balade gratuite durera environ 3 heures et sera agrémentée de petites animations sur la nature au printemps.

L'inscription préalable auprès du Service Environnement est obligatoire, le nombre de participants étant limité, nous vous conseillons de réserver rapidement par téléphone : 04/374 84 93 – Les jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.



D'Artagnan, héros bien malgré lui

Comment les nombreux capitaines-lieutenants des Mousquetaires, et tous braves ont-ils été oubliés par le commun des mortels ? Tous, sauf UN... grâce à Alexandre Dumas et à ses collaborateurs qui ont remis la vie de Charles de Batz de Castelmor au premier plan.

Le mousquetaire d'Artagnan est devenu un héros universel, métissage flamboyant de vérité historique et d'imaginaire romancé, constamment réinventé, à la fois solidement ancré dans l'histoire et dans sa Gascogne natale et résolument tourné vers l'avenir et le reste du monde. Charles de Batz de Castelmor, plus connu sous le nom de d'Artagnan, né à Lupiac (Gers, France) entre 1610 et 1615 et tué à Maastricht (Pays-Bas) le dimanche 25 juin 1673, gravit au mérite les échelons jusqu'à la charge de Capitaine-lieutenant des Mousquetaires du Roi Louis XIV.

Célèbre et respecté de son vivant, d'Artagnan fût ensuite immortalisé grâce à trois romans d'Alexandre Dumas (1802-1870), publiés entre 1844 et 1850 (Les trois mousquetaires, Vingt ans après et Le Vicomte de Bragelonne), eux-mêmes inspirés d'un ouvrage de Gatiien de Courtilz de Sandras publié en 1700 (Mémoires de M. d'Artagnan – mémoires apocryphes). Ces ouvrages mettent en scène un d'Artagnan certes imaginaire et idéalisé, mais très largement inspiré du personnage historique. Les romans d'Alexandre Dumas ont été traduits en de très nombreuses langues, et ont connu et connaissent encore de nombreuses adaptations (films, dessins animés, romans, pièces de théâtre, bandes dessinées, mangas, animés japonais, etc.) qui ont popularisé le personnage.

Merci chevalier d'Artagnan ! Tu as fait aimer à des générations l'histoire de France et de son Grand Siècle (le 17e s.), tu as lancé cette mode des capes et d'épées et même si dans les romans, tu t'opposes au Cardinal Richelieu, dans la vraie vie, tu serviras le cardinal Mazarin et le jeune roi Louis XIV. D'Artagnan et les Mousquetaires du Roi restent intimement associés à des valeurs positives : compétence, amitié et fidélité à toute épreuve, convivialité, bravoure, solidarité et panache.

Nous vous donnons rendez-vous sur le site de Blegny-Mines les 15 et 16 octobre pour deux journées de découvertes, d'expositions, d'animations et de dégustations...

Bloquez ces deux dates dans votre agenda !

Plaines de vacances
Été 2022

35 €

6-12 ans

Cheratte-Haut
04.07 au 08.07
11.07 au 15.07
-
01-05.08
08-12.08

Cheratte-Bas
18.07 au 22.07
25.07 au 29.07
-
16.08 au 19.08
22.08 au 26.08

NEW

Lixhe
25.07 au 29.07

Réservation et paiement à partir du 8 juin

www.visestages.be

Informations:
sandy.bosmans@vise.be
0471/91.91.09



Agenda Culture



Fête de la Musique

VENDREDI 17 JUIN

Salle Les Tréteaux

18h00 : Apéritif

20h30 : Sébastien Hogge Grand'Ma Band (Jazz)

SAMEDI 18 JUIN

Parking Les Tréteaux

15h30 : Empty Head (Rock alternatif)

17h30 : Guilt (rock / jazz / folk / hip-hop)

19h30 : Under The Reefs Orchestra (post-jazz/post-rock)

21h30 : Great Mountain Fire (pop-rock)

DIMANCHE 19 JUIN

Cloître du Centre Culturel

14h00 : Comète (rock, pour enfants à partir de 6 ans)

15h45 : NoHo (folk / pop)

17h30 : Karin Clercq (chanson française / pop)

19h30 : Condore (indie)

21h15 : Under Cover 4tet (cover blues/jazz)

Découvrez toutes les informations sur les groupes sur www.vise.be



Expositions

Chapelle des Sépulcrines

JACQUE DONNAY

Jusqu'au 5 juin 2022

Du mardi au dimanche de 11h à 18h

Infos tél. : 04 379 22 56 ou 04 374 85 50



FÊTE DE LA MUSIQUE

17-21 JUIN 2022 - WALLONIE - BRUXELLES

VENDREDI 17 JUIN

SEBASTIEN HOGGE GRAND'MA BAND

SAMEDI 18 JUIN

GREAT MOUNTAIN FIRE
UNDER THE REEFS ORCHESTRA
GUILT - EMPTY HEAD

DIMANCHE 19 JUIN

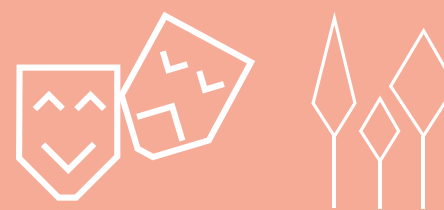
CONDORE - COMETE
NOHO - KARIN CLERCQ
UNDER COVER 4TET

INFOS
WWW.LES-TRETEAUX.BE
WWW.VISE.BE

VISÉ
LES TRETEAUX &
CLOITRE DU
CENTRE CULTUREL



GRATUIT WWW.FETEDELAMUSIQUE.BE
UNE PRODUCTION DU CONSEIL DE LA MUSIQUE AVEC LE SOUTIEN DE LA MINISTRE DE LA CULTURE



Stages d'été

STAGE CULTURE

Du 4 au 8 juillet

Arts plastiques - « En avant la musique » 4/6 ans

Arts plastiques - « Le Brésil » 7/9 ans

Du 11 au 15 juillet

Arts plastiques - « Les mini explorateurs » 4/6 ans

Arts plastiques - « Je découvre et réalise mes jeux de société » 7/9 ans

Arts plastiques - « Les Artistes fous, fous, fous ! » 9/12 ans

Du 25 au 29 juillet

A la découverte de l'Art par les Artistes de la Basse-Meuse 8/15 ans

Du 8 au 12 août

Arts plastiques - « Voyage, voyage ! » 4/6 ans

Arts plastiques - « Nos jeux olympiques d'été » 7/9 ans

Art de la Parole - Impro 9/12 ans

Renseignements et inscriptions :

Echevinat de la Culture de Visé - 04/374.85.50

STAGE DÉCOUVERTE NATURE à la Montagne Saint-Pierre

Le Service Environnement de la Ville de Visé, la Maison de la Montagne Saint-Pierre et l'asbl Education-Environnement organisent un stage destiné à un jeune public âgé de 8 à 12 ans.

Dates : du lundi 11 juillet 2022 au vendredi 15 juillet 2022
Horaire : Activités de 9 h à 16 h - Garderie de 8h30 à 9h et de 16h à 17h.

Adresse du stage : Maison de la Montagne Saint Pierre
Place Roi Albert - 4600 VISE (LANAYE).

Prix : 40 € par enfant (pour les Visétois) et de 50 € par enfant (pour les non Visétois).

Thème : découverte nature : exploration et créations.

Activités de « découverte nature » variées : rencontre avec les petites bêtes du sol, cabanes, jeux en bois, regard sur les arbres, écoute et observation des oiseaux, découverte de la réserve naturelle de la Montagne Saint-Pierre. Créations naturelles : des bouts de bois, des feuilles, des graines, de l'argile, ... On colle, on ficelle, on peint, on coud en partant des matériaux que la nature nous offre.

Info et réservations (le plus rapidement possible) places limitées, clôture des inscriptions le 27/06/2022 :

Ville de Visé - Service Environnement Tél. : 04 /374.84.93

L'ATELIER

(Divers artistes amateurs)

Du 11 au 19 juin de 14h à 18h

Infos tél. : 04 374 85 50

DANY SALME

Du 25 juin au 3 juillet de 14h à 18h

Infos tél. : 0473 93 02 38





Réserve Naturelle de la Montagne Saint-Pierre

Prochaines visites guidées

Le Service Environnement de la Ville de Visé et l'asbl NATAGORA organisent **les visites guidées dans la réserve naturelle de Montagne Saint-Pierre aux dates suivantes :**

- **Dimanche 22 mai 2022 à 13h30**
- **Dimanche 5 juin 2022 à 13h30**
- **Dimanche 26 juin 2022 à 13h30**
- **Dimanche 24 juillet 2022 à 13h30**
- **Dimanche 7 août 2022 à 13h30**
- **Dimanche 28 août 2022 à 13h30**

Le prix est de 3€ par adulte, gratuit pour les membres Natagora.

Lieu de rendez-vous : Maison de la Montagne Saint-Pierre - Place du Roi Albert à 4600 Lanaye.

L'inscription préalable auprès du Service Environnement est obligatoire, le nombre de participants étant limité, nous vous conseillons de réserver rapidement par téléphone :

04 374 84 93 – Les jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.



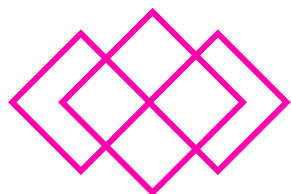
Opération BE WAPP à Visé : Grand nettoyage de « printemps »

Le Grand Nettoyage est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à enlever les déchets sur le territoire wallon. Cette année, il a été organisé pendant 4 jours, du 5 au 8 mai 2022.

Pour cette édition, rien que sur le territoire visétois, nos services ont recensé 23 équipes pour un total de 897 citoyens-bénévoles (adultes et enfants compris).

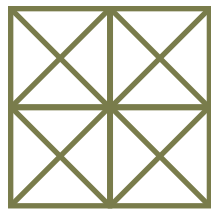
Une des actions principales cette année consistait à nettoyer le site situé en rive droite de la Meuse, entre le barrage de Lixhe et l'embouchure de la Berwinne, où de très nombreux déchets se sont échoués lors des inondations de juillet 2021. Pas moins de 2 camions et demi d'ordures en tous genre y ont été ramassés.

Le Collège communal tient à féliciter et remercier tous les bénévoles visétois (écoles comprises) pour leur aide et de manière plus vaste l'ensemble des citoyens qui ont participé à cette opération en Wallonie. D'ores et déjà, nous invitons tout un chacun à participer aux prochaines éditions de cette opération, parce que la propreté publique est l'affaire de tous !



Collecte des déchets en porte à porte

Les informations relatives aux reports des collectes des déchets ménagers, organiques, PMC et papiers-cartons du mois de mai sont inscrites sur le calendrier INTRADEL ou disponible en ligne sur le site d'INTRADEL (www.intradel.be) dans la rubrique « Trier ses déchets » et le sous menu « Mon calendrier ».



Aménagement d'une venelle à Cheratte-Bas

Dans le bas de la Vieille Voie, une petite venelle permet d'accéder aux numéros 15, 17, 19, 21 et 23.

Déjà en 1850, cette impasse était répertoriée sur la « carte Vandermaelen ».

La vétusté de cette ruelle rendait l'accès aux habitations difficile. C'est pourquoi, à la demande des habitants, la Ville de Visé a accepté de la rénover.

L'étroitesse des lieux et la détérioration de certains bâtiments ont rendu ce chantier particulièrement délicat à mener car toute intervention à l'aide de machines ou de tout autre engin était proscrite. Les travaux ont donc été réalisés par l'équipe de voirie de l'échevinat des Travaux.

Le « tarin », Nico, Massimo, Kemal, Cem, Michel, Christophe & Luc n'ont pas ménagé leurs efforts et leurs talents afin de mener à bien cet ouvrage.

L'égouttage a complètement été rénové, les niveaux des différents trottoirs ont été lissés et un nouveau revêtement en clinkers remplace le vieux tarmac défoncé.

Le résultat est optimal et rencontre pleinement le souhait des riverains.



Protection de la Jeunesse, action de sensibilisation et contrôle

Nos adolescents sont soumis à des dangers divers auxquels nous tentons de les sensibiliser. Nous, parents, famille, école, acteurs sociaux et la police sommes tous concernés.

Dans son rôle de partenaire de la chaîne de sécurité sociétale, la police de la Zone Basse-Meuse reste attentive, au travers de ses différentes actions, à l'évolution des comportements. Nous sommes soucieux de la préservation de la jeunesse.

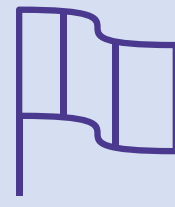
Nos actions, menées en concertation avec les autorités, le milieu scolaire et les intervenants sociaux vont reprendre dans de meilleures conditions sanitaires. Elles comprendront des séances d'informations dans les établissements du secondaire mais aussi des opérations de contrôle du respect de certaines règles parmi lesquelles l'obligation scolaire et l'interdiction pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés de fréquenter les cafés.

Des contrôles ciblés en matière de détention de stupéfiants seront également organisés.

Notre but commun est bien d'amener nos jeunes à devenir des adultes responsables.

Nous espérons que vous comprendrez et soutiendrez nos actions.

CDP Alain LAMBERT
Chef de corps
Zone de police Basse-Meuse



Marcel D'Hondt, un soldat héroïque

À la demande de la commune d'Ellezelles, Visé rend hommage à un courageux soldat qui a perdu la vie en essayant de défendre son pays lors de l'invasion allemande en 1940 et qui repose au cimetière de Lixhe. Marcel D'Hont naquit le 23 août 1917 à Ellezelles et mourut en combattant à Vissoul le 12 mai 1940 à l'âge de 22 ans.

À l'âge de 20 ans, en 1937, il s'engagea au service du 3ème Régiment de Chasseurs à Pied, cantonné à Tournai pour une durée de 17 mois qu'il prolongea volontairement de 5 mois.

Le régiment des Chasseurs à Pied était une unité d'infanterie de la force terrestre des forces armées belges qui, après maints remaniements, fut dissoute en 1994.

Poussé par le désir de faire carrière dans l'armée, Marcel D'Hondt intégra, au cours de cette même année, le 2ème Régiment des Cyclistes Frontière (une autre unité d'infanterie de la force terrestre), à la caserne Lieutenant Jacquemain, à Visé. Dans le but de poursuivre son objectif, il reconduisit à nouveau son engagement en 1938 pour une durée de trois ans. C'est ainsi qu'il fut nommé « Soldat élite » le 1er octobre 1938.

Le régiment des Cyclistes Frontières, créé au début des années 30 à la suite du réarmement intensif mené par l'Allemagne, était une patrouille d'alerte et d'observation qui avait pour mission la surveillance de la frontière entre Teuven (Fourons) et Lixhe. Le régiment avait aussi en charge la défense de la Meuse.

Durant cette période où il résida à Visé, Marcel rencontra Adoline Aussems, originaire de Lixhe, qu'il épousa en 1940. Malheureusement, leur union fut de courte durée et s'acheva un mois plus tard.

Le 10 mai 1940, date de l'invasion allemande, les compagnies des Cyclistes Frontières subirent les assauts de l'ennemi et se retrouvèrent démunies face à l'armement allemand. Elles reçurent alors l'ordre de détruire les équipements (voies de communications entre autres) et d'effectuer leur repli. Cette campagne dura 18 jours jusqu'à la date de la capitulation de la Belgique le 28 mai 1940.

Le Capitaine André, chef de peloton à la 4ème compagnie du 2ème régiment Cyclistes Frontière, relata, en 1948, les circonstances du décès de Marcel D'Hont. Il décrit ce dernier comme un homme courageux qui combattit vaillamment et tomba sous le feu de l'ennemi.

A titre posthume, Marcel D'Hondt fut décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec Palme et reçut également la Croix de Guerre 1940 avec Palme ainsi que la Médaille commémorative 40-45.

Commémorer les êtres humains qui ont lutté pour la liberté est un acte important car, plus que jamais, ils nous rappellent que la démocratie est fragile et qu'il faut la protéger.



Crédit photographique : André Alexandre.